



**Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes**

4050, rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes
Comté Joliette (Québec) J0K 1K0
Tél. : (450) 759-2277 - Fax : (450) 759-2055

Le 15 juillet, 2008

Examen stratégique de la
Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

OBJET : Examen stratégique de la Société canadienne des postes

Madame, Monsieur,

Suite à la séance ordinaire du conseil, tenue le 14 juillet 2008, vous trouverez ci-joint la résolution # 123-2008 concernant l'objet mentionné en titre.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Micheline Miron

MM/ca

c.c. : - Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes



**Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes**

4050, rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes
Comté Joliette (Québec) J0K 1K0
Tél. : (450) 759-2277 - Fax : (450) 759-2055

**EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 14 juillet 2008 et à
laquelle il y avait quorum**

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

123-2008

Il est proposé par Michel Picard,

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes fasse parvenir une résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Copie certifiée conforme
Le 15 juillet 2008

Micheline Miron,
Directrice générale et secrétaire-trésorière